



Publiée au recueil des actes
de l'Agence des espaces verts de la Région
Île-de-France, le : ...13 DEC. 2017
Transmise au contrôle
de légalité, le : ...14 DEC. 2017
La Présidente du Conseil d'administration
de l'Agence des espaces verts

Anne Cabrit

DÉLIBÉRATION

N°17-163 du 13 décembre 2017

(Report de la session du 7 décembre 2017)

Résiliation d'un bail rural existant et à l'approbation d'un bail rural à long terme avec un agriculteur et habilitation donnée à la Présidente pour signer ce bail (Plaine de la Haye)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 4413-2 et R. 4413-1 à R. 4413-16 ;
- VU les articles L. 2211-1 et L. 2221-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, relatifs à l'utilisation du domaine privé des personnes publiques ;
- VU le budget général de l'Agence des espaces verts ;
- VU le rapport présenté par la Présidente du conseil d'administration de l'Agence des espaces verts.

DELIBERE

- Article 1 : Approuve la résiliation du bail rural à long terme en cours avec un agriculteur, récapitulé dans le tableau ci-annexé.
- Article 2 : Habilité la Présidente à signer la résiliation de ce bail.
- Article 3 : Approuve la conclusion du bail rural à long terme avec un agriculteur, récapitulé dans le tableau ci-annexé
- Article 4 : Habilité la Présidente à signer le bail.
- Article 5 : Les recettes correspondantes seront imputées sur le Budget général de l'Agence des espaces verts.

| | |
|-------------------------------|-----|
| Nombre de votants.....: | 6 |
| Votes POUR.....: | 5+1 |
| Votes CONTRE.....: | 0 |
| Abstentions.....: | 0 |
| Ne prend pas part au vote ..: | 0 |

Annexe N°1 à la délibération N°17-163 du 13 décembre 2017

| N° de Conces-sion | PRIF | Bénéficiaire | Objet auquel se rapporte la recette | Parcelles et lieu | Surface ou linéaire | Calcul de la redevance | Montant de la redevance | Ligne budgétaire | Début de l'autorisation | Fin de l'autorisation |
|-------------------|-------------------|----------------|--|---|---------------------|--------------------------|--|---------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| 5 | PLAINE DE LA HAYE | Un agriculteur | Résiliation d'un bail rural à long terme | LES MUREAUX AB n° 95 – 96 – 100 – 112 | 10ha 21a 22ca | Selon arrêté préfectoral | Fermage : 1 520,90 €/an Maison d'habitation avant travaux : 406,17 €/mois | 937 76 757 (code service 10) | 16/12/2010 | Date de signature de la résiliation |
| 8 | PLAINE DE LA HAYE | Un agriculteur | Bail rural à long terme | LES MUREAUX AB n° 95 – 96 – 97 – 98 – 99 – 100 – 112 | 20ha 83a 28ca | Selon arrêté préfectoral | Fermage : 2 903,34 €/an Maison d'habitation avant travaux : 406,17 €/mois Maison d'habitation après travaux : 838,75 €/mois | 937 76 757 (code service 10) | Date de signature | Durée de 18 ans |

Accusé de réception

| | |
|---|---|
| Nom de l'entité publique | Agence des espaces verts de la région d'Ile-de-France |
| Numéro de l'acte | 17-163 |
| Nature de l'acte | CC - Contrats, conventions et avenants |
| Classification de l'acte | 3.3 - Locations |
| Objet de l'acte | Résiliation dun bail rural existant et à l'approbation dun bail rural à long terme avec un agriculteur et habilitation donnée à la Présidente pour signer ce bail (Plaine de la Haye) |
| Statut de la transmission | 8 - Reçu par Contrôle de légalité |
| Identifiant unique de télétransmission | -287500052-20171214-17-163-CC |
| Date de transmission de l'acte | 14/12/2017 |
| Date de réception de l'accuse de réception | 14/12/2017 |